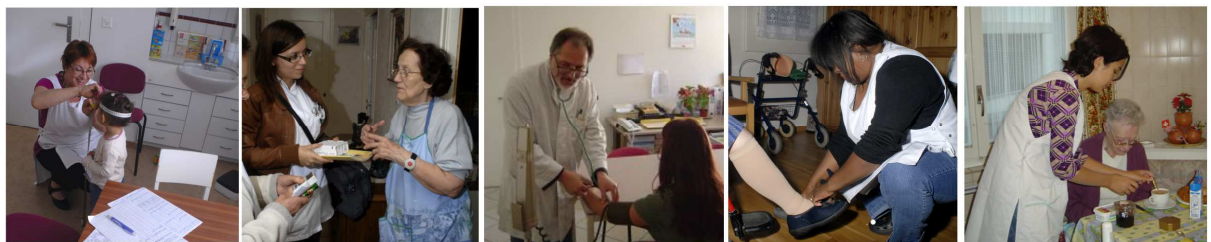




**cms**

Région de Sion

**Rapport d'activité 2015**



# SOMMAIRE

Page

## MESSAGE DU PRESIDENT

2

## AIDE ET SOINS A DOMICILE

3-6

Soins à domicile

Aide pratique

Ergothérapie

Soins pédiatriques à domicile

Services bénévoles Centr'aide

Soutien social

## PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

7-8

Consultation parents-enfants

Santé scolaire

Projet prévention

Lieu d'accueil et de rencontre « Haut comme 3 pommes »

## STRUCTURES INTERMEDIAIRES

9-10

Appartements Domino

Foyer de jour

## AIDE SOCIALE

10-11

## RESSOURCES ET FINANCES

12-14

Comptes d'exploitation 2015 du CMS

Comptes d'exploitation 2015 du foyer de jour

Ressources humaines

Comité de direction

Organigramme

## MESSAGE DU PRESIDENT

A de maints égards, l'année 2015 marque un tournant pour le CMS de Sion comme pour l'ensemble des CMS valaisans. De nombreux évènements se sont enchaînés, nécessitant une forte réactivité pour certains et une approche plus stratégique pour d'autres.

L'aide sociale a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part du Grand Conseil durant cette année. Face à la forte progression du taux d'aide sociale, deux analyses ont été menées en parallèle par une sous-commission de la COFI/COGEST et par le bureau de consultant Ekoplan mandaté par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Les conclusions des deux rapports présentent de nombreuses similitudes, notamment sur les modifications restrictives de la loi sur l'intégration et l'aide sociale, la nécessité de bénéficier d'outils de comparaison fiables et d'un outil informatique commun à tous les CMS, le renforcement des mesures d'intégration socio-professionnelles. Un dernier élément a retenu particulièrement l'attention : les auteurs préconisent une homogénéisation des modèles d'organisation des CMS, tendant vers une direction unique par région, sans effet sur le lieu de prise en charge. Cette volonté se traduit également dans le projet de nouveau mandat de prestations du CMS. Soucieux d'anticiper les demandes du DSSC et afin de ne pas se retrouver devant le fait accompli, le CMSR Sion-Hérens-Conthey doit entamer en 2016 un travail d'analyses et de réflexions, afin de soumettre aux différents comités les scénarios les plus probants et efficaces.

Toujours dans le domaine social, les CMS ont pu prendre la pleine mesure de l'importance de la communication et du lobbying face à la population et au monde politique. Grâce à un travail coordonné d'information et de persuasion, les CMS ont réussi à convaincre la députation de ne pas voter des coupes budgétaires supplémentaires qui auraient gravement mis en péril la cohésion sociale et la capacité des CMS à assumer leur mandat.

La nouvelle planification cantonale des soins de longue durée 2016-2020 confirme le rôle central que l'Etat souhaite donner aux CMS dans ce domaine. De nombreuses recommandations vont dans le sens du renforcement de la place des CMS dans le réseau socio-sanitaire : promotion de l'adaptation du domicile et des appartements à encadrement médico-social, création d'un concept de soutien aux proches aidants et aux bénévoles, hausse des objectifs de nombre d'heures de prestations par habitant. Il faut souligner que le CMS de Sion, grâce au soutien sans failles de son comité et des communes partenaires, atteint d'ores et déjà les objectifs quantitatifs prévus à l'horizon 2020. Dès lors, s'il faut continuer à veiller à l'adéquation du volume de prestations avec les besoins de la population, un effort particulier sera entrepris afin de favoriser les aspects qualitatifs de la prise en charge de nos clients et de leur entourage, dans un souci d'amélioration continue. L'arrivée en Valais d'organisations privées d'aide et de soins à domicile, dont les contraintes sont beaucoup moins fortes que celles des CMS, rend d'autant plus nécessaire le renforcement d'une approche basée sur la satisfaction du client.

Force est de constater que le cadre législatif, le statut juridique, le marché concurrentiel et les mandats des CMS sont encore amenés à évoluer ces prochaines années. Il appartient au CMS de Sion de considérer ces facteurs exogènes comme des opportunités de progression et de dynamisme, sans en minimiser les risques potentiels. Afin de relever les nombreux défis qui l'attendent dans les prochaines années, le CMS sait pouvoir compter sur l'appui essentiel des communes et de l'Etat du Valais, avec l'aide des institutions partenaires du réseau, mais aussi et surtout sur le travail inlassable de tous les collaborateurs, des responsables, de la direction et du comité du CMS subrégional de Sion. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Sion, avril 2016

Bernard Métrailler  
Conseiller municipal de Sion  
Président du CMS subrégional de Sion

## AIDE ET SOINS A DOMICILE

L'introduction du dossier de soins informatisé OMNIS représente indéniablement le principal challenge du service en 2015. De nombreux écueils ont été rencontrés par les équipes, en lien notamment avec l'évolution des pratiques induites par cette informatisation des données, mais également du fait des lacunes du logiciel. Force est de constater qu'une année de pratique ne suffit pas à maîtriser complètement l'outil, d'autant plus que ce dernier est en perpétuelle évolution afin de tenir compte des besoins de chaque CMS.

L'année écoulée fut également marquée par un travail sur la prise en charge des clients par référent. Un groupe de travail interdisciplinaire a travaillé sur un modèle permettant une conceptualisation de l'évaluation des prises en charge, ainsi qu'une approche commune et homogène. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la démarche qualité du CMS.

Dans un souci d'efficacité et d'économie, le pool de remplacement du service aide et soins a vu ses effectifs renforcés par trois infirmières, une ASSC et une aide familiale. Leurs interventions en cas de congé-maladie ou durant les week-ends permettent de limiter au maximum le recours à du personnel provenant d'agences d'emploi temporaire.

La collaboration avec le médecin-conseil a été renforcée et affinée en 2015, notamment à travers des études de cas et une mise à niveau des connaissances du personnel soignant.

### Soins à domicile

Notre clientèle reste principalement la personne âgée. Plus de 60% des heures de soins concernent désormais des patients âgés de plus de 80 ans. La prise en charge de ces personnes est multiple et complexe. Différents facteurs entrent en ligne de compte comme par exemple : l'éloignement des familles, la fragilité et l'épuisement du réseau ou encore les problématiques liées aux démences ainsi que le raccourcissement des durées de séjours hospitaliers.

D'autre part, le nombre de situations psychiatriques et psychogériatriques s'accroît d'année en année, nécessitant de la part des infirmières une prise en charge spécifique et un suivi important pour les soins délégués. Le CMS se donne les moyens d'y faire face, notamment en encourageant la formation, mais également en renforçant les effectifs d'infirmières spécialisées.

Activités de soins à domicile	2012	2013	2014	2015
Nombre total d'heures de soins	36'062	36'802	37'480	37'662
Nombre d'heure de soins délégués	23'780	22'456	22'620	23'160
Nombre de patients	768	797	816	826
Nombre de visites	60'217	59'926	60'686	61'708

### Aide pratique

Maillon essentiel au maintien à domicile, l'aide pratique est avant tout une prestation d'accompagnement et de soutien. L'aide au ménage comprend l'aide à la famille, l'aide à la gestion du ménage, l'hygiène, le soutien dans les actes de la vie quotidienne, la mobilisation physique ou psychique, etc. Ces prestations sont effectuées par les aides familiales, les ASSC (assistantes en soins et santé communautaire) et les auxiliaires.

Plus de 55% des patients sont âgés de plus de 80 ans. Face à la diminution de leurs capacités motrices et cognitives, les prestations délivrées favorisent leur autonomie dans leur cadre de vie habituelle. Cependant, le service des aides familiales intervient régulièrement dans des situations de personnes plus jeunes avec des problématiques psycho-sociales complexes, nécessitant un travail en réseau.

Les interventions sont planifiées sur la base d'une évaluation des besoins requis, en concertation avec la personne et son entourage, dont le soutien est souhaité et favorisé. Les droits et devoirs réciproques sont formalisés par un contrat d'intervention et des conditions générales.

Activités d'aide pratique	2012	2013	2014	2015
Nombre d'heures	26'573	26'938	27'226	27'998
Nombre de patients	665	722	758	789
Nombre d'actes	15'827	16'564	16'895	16'912

## Ergothérapie

Le service d'ergothérapie du CMS de Sion présente la particularité d'intervenir auprès des cinq CMS de la région de Sion. Il est doté de 2,3 ETP pour ce qui concerne les ergothérapeutes et de 0,3 ETP pour le secrétariat.

En 2015, 732 séances englobant les évaluations et les traitements, ont été dispensées aux bénéficiaires, sur l'ensemble de la région, soit une progression de 12%.

Afin de répondre à la demande croissante des interventions d'ergothérapie, un poste de 100% a pu être créé en octobre 2015 mais n'a pas encore été pourvu. Cette augmentation de poste devrait permettre d'assurer une meilleure réactivité face aux demandes croissantes depuis le mois de juillet 2015, et de développer certains domaines de compétences de l'ergothérapie encore sous-utilisés.

De nombreuses facettes de l'ergothérapie restent en effet à promouvoir. Si la plupart des demandes portent sur l'adaptation du domicile et la prévention des chutes, les besoins en traitements de rééducation, de maintien et de réadaptation représentent encore une part assez faible des interventions. On observe cependant une légère augmentation de demandes dans ces domaines par rapport à 2014.

La participation des ergothérapeutes lors des colloques pluridisciplinaires contribue clairement à améliorer la lisibilité et la compréhension du champ d'action de cette profession et les rapproche des équipes de soins.

Enfin, les ergothérapeutes offrent des prestations d'appui au personnel soignant pour ce qui concerne la manutention, la prévention du dos, que ce soit de manière générale ou plus ciblée sur des situations spécifiques. Des présentations du service d'ergothérapie à l'intention du personnel des CMS et des stagiaires sont aussi régulièrement proposées.

Animé par la volonté d'optimiser les conditions de maintien à domicile et de contribuer à une prise en soin de qualité, le service d'ergothérapie souhaite résolument s'inscrire dans une collaboration pluridisciplinaire au sein des différents CMS de la région et poursuivra ses efforts dans ce sens en 2016.

## Soins pédiatriques à domicile

Dès 2013, le CMS de Sion a posé plusieurs constats en lien avec les soins pédiatriques à domicile :

- Les soins pédiatriques sont peu développés dans les CMS.
- Les infirmières indépendantes qui assument la plupart des prestations pédiatriques à domicile ont tendance à s'épuiser et à prendre en charge leurs patients sur des critères géographiques et financiers.
- La conjonction des deux éléments précités provoque des hospitalisations inutiles, des durées d'hospitalisation trop longues, ou des contraintes majeurs pour les parents dans la prise en charge

Fort de ces constats, et convaincu qu'il n'est de meilleur endroit que la maison, l'environnement familial et social pour que l'enfant/l'adolescent guérisse au plus vite et continue de progresser dans son développement, le CMS de Sion a créé le service de soins pédiatriques à domicile en novembre 2014. Il se compose d'infirmières spécialisées en pédiatrie et a la particularité d'intervenir dans tout le Valais romand.

Les prestations pédiatriques à domicile soulagent l'ensemble de la famille qui est soutenue et accompagnée lors de la maladie, favorisant ainsi le processus de guérison. Elles sont effectuées en collaboration avec les médecins indépendants ou avec les médecins des différents hôpitaux de Suisse.

Les avantages de cette approche pour les patients, leurs proches et les collectivités publiques sont multiples :

- Amélioration de l'accès à l'offre en soins pédiatriques.
- Meilleure équité de traitement entre les différentes régions.
- Maîtrise des coûts par une gestion centralisée et efficiente.
- Vision et suivi par subrégion de l'activité pédiatrique.
- Renforcement du rôle des CMS comme partenaire du réseau pédiatrique.

En 2015, plus de 78 enfants ont été pris en charge, pour un équivalent de 1'500 heures de prestations

## Soutien social

Afin de couvrir les besoins des clients suivis par les services d'aide et de soins et dans une volonté de collaboration interdisciplinaire, une prestation de soutien social à domicile permet aux personnes de bénéficier d'aide et de conseils dans différents domaines.

Une assistante sociale se rend ainsi à domicile, pour les accompagner dans la gestion de leurs factures, faire avec eux différentes démarches administratives, ou des recherches de fonds. Il s'agit d'évaluer la situation globale des clients pour prévenir toute forme de précarité et préparer si nécessaire une entrée en EMS.

Actuellement, un taux d'activité de 20% permet de soutenir efficacement ces personnes, et de collaborer activement avec Pro Senectute ou d'autres partenaires du terrain. De par l'augmentation de l'espérance de vie et la possibilité de chacun de pouvoir rester le plus longtemps possible à domicile, les demandes sont cependant croissantes.

## Services bénévoles Centr'aide

Centr'aide peut compter sur l'engagement de près de 60 bénévoles qui, par leur action, favorise le maintien à domicile. Livraison de repas, transports sanitaires et sociaux, visites à domicile : autant de prestations qui revêtent une importance croissante dans le dispositif médico-social.

Durant l'année 2015, les objectifs fixés ont été en grande partie atteints. La mise sur pied de formations en lien avec les besoins spécifiques des bénévoles a été menée à bien. Le recentrage des activités sur le maintien à domicile, notamment dans le domaine de transports a abouti également. Concernant le recrutement des bénévoles, il faut constater une grande stabilité de l'effectif, malgré l'engagement de 14 nouvelles personnes. En effet, dans le même temps, 15 bénévoles ont cessé leur activité. A relever également que 9 personnes ont plus de 75 ans, et 21 plus de 70 ans. Si la situation devait se péjorer, et à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres CMS, l'engagement d'auxiliaires rémunérés pour la livraison de repas risque de devenir inéluctable.

Activités bénévoles	2012	2013	2014	2015
Nombre de repas livrés	18'507	21'542	19'136	20'543
Nombre de kilomètres pour les repas	20'754	24'471	23'350	21'280
Nombre de transports effectués	2'774	2'862	2'892	2'340
Nombre de kilomètres pour les transports	35'132	42'100	42'890	44'731

# PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

## Consultation parents-enfants

Les activités de la consultation parents-enfants et préscolaires sont proposées à toutes les familles de la commune de Sion ainsi qu'à celles de Veysonnaz, elles s'inscrivent dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé, du soutien, de l'écoute.

En 2014, 220 nourrissons ont été vus sur 307 naissances, dont 98 visites à domicile.

Les consultations pré - scolaires sont aussi proposées à l'âge de 2 ans et 3 ans , elles s'adressent à tout enfant ayant suivi la consultation (envois à 2 ans et 3 ans ) ainsi qu'à toute familles domiciliées sur les communes concernées qui en font la demande.

En 2013, 621 enfants ont été vus pour un total de 1'709 consultations (1150 heures). 260 contrôles de dépistage de la vue ont été effectués et 12 enfants ont été orientés vers un spécialiste.

Le service a également suivi plus de 24 situations complexes nécessitant l'intervention d'un réseau dense de professionnels. En effet, les situations rencontrées sont diverses et exigent de la part des infirmières puéricultrices une étroite collaboration avec le réseau pluridisciplinaire médico-social.

## Santé scolaire

La mission de la santé scolaire est la promotion et la protection de la santé des élèves. Les activités sont d'ordre préventif et éducatif. En collaboration avec le médecin scolaire, l'infirmière oriente les parents vers le médecin de l'enfant lors de dépistage de troubles.

Dès le 1er janvier 2016, sur décision cantonale, l'activité médico-scolaire en CMS est reprise par Promotion Santé Valais. Le service médical scolaire de la Ville de Sion conserve toutefois son statut particulier et son autonomie dans le dispositif.

## Projets prévention

Les infirmières puéricultrices de ce service transmettent des informations de prévention et participe aux projets Petite enfance de Sion.

Projet de l'OSEO :	Egalité des Chances.
Projet de Promotion Santé Valais :	Alimentation et mouvement 0-4 ans.
Projet du Bureau de l'égalité :	Soutien à la parentalité

## Haut comme 3 pommes

Ce lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte a fêté ses 6 ans d'existence. Son taux de fréquentation est resté stable en 2015, après plusieurs années de hausse continue.

En 2015, 1249 visites d'enfants ont été comptabilisées durant les 69 demi-journées d'ouverture, soit une moyenne de 18 enfants par accueil. 136 nouveaux enfants ont été accueillis durant l'année.

Ce lieu s'inscrit définitivement dans le réseau de soutien aux familles de Sion et de la région. Il continue à être un lieu d'intégration et de rencontre multiculturel.



## STRUCTURES INTERMEDIAIRES

### Appartements Domino

Les appartements Domino s'adressent aux personnes âgées en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile ou souffrant de solitude et d'isolement social. Le CMS et Pro Senectute assurent un encadrement sur mesure, en fonction des besoins des locataires.

Un appartement Domino réunit sous le même toit un petit groupe de personnes tout en respectant l'intimité et l'indépendance de chacune d'entre elles. Il est composé de six à sept studios d'environ 25 mètres carrés. Chaque unité de logement est équipée d'une cuisine indépendante et d'une salle de bains adaptée, permettant à chaque résidant de préserver au maximum son autonomie. Un espace commun spacieux est à disposition des locataires et de leurs proches (cuisine commune, salle à manger et salon).

Après l'ouverture du premier Domino en 2006 et du deuxième en 2011, le CMS et Pro Senectute travaillent à la mise à disposition d'un troisième appartement.

### Foyer de jour

Outil essentiel dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, le foyer de jour ou structure de soins de jour, permet notamment de favoriser leur autonomie, leur maintien à domicile et leur socialisation, mais aussi et surtout de soulager les proches aidants. Il permet également de préparer les résidents à un éventuel placement en EMS.

Une équipe pluridisciplinaire, constituée d'une infirmière responsable, de deux infirmières à temps partiel, de deux assistantes socio-éducatives et d'une cuisinière, au bénéfice d'un cours Croix-Rouge d'auxiliaire de santé, assure une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. L'encadrement proposé vise à promouvoir le bien-être et la santé de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales de soins, d'accompagnement et de sécurité.

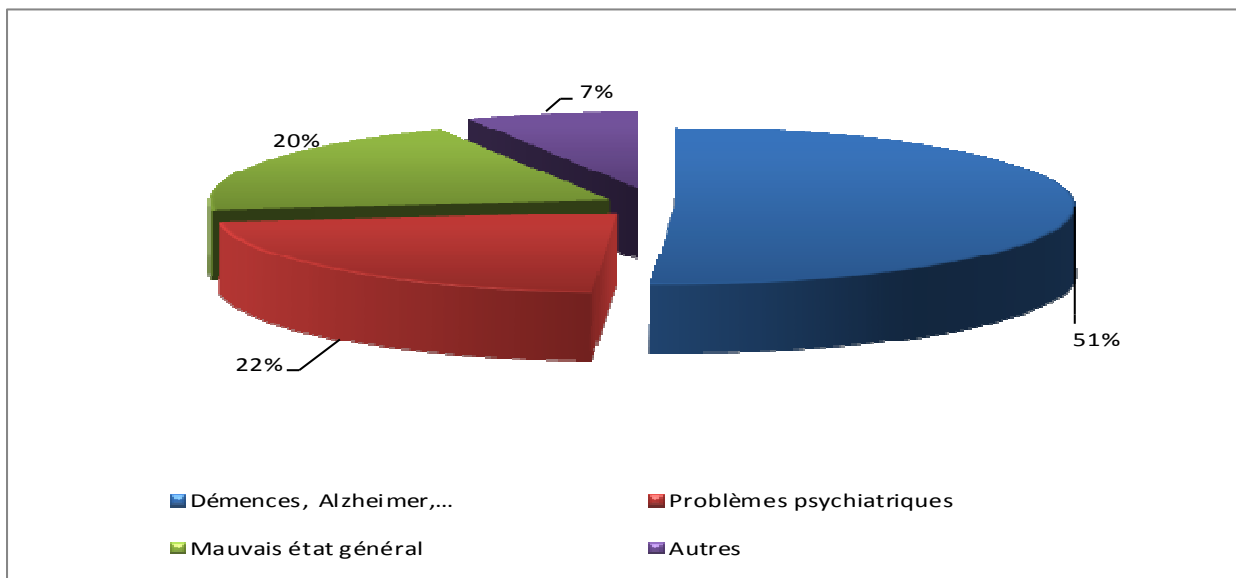
En 2015, 78 personnes différentes ont fréquenté le Temps Présent, représentant 2765 journées d'accueil. Le taux d'occupation est proche de 85%. Durant cette année, la liste d'attente a diminué significativement, en lien avec le nombre important de départs(37) et de nouvelles situations (42). Sur ces 42 nouvelles situations, 21 se sont déjà terminées durant l'année. L'attente pour une place a été beaucoup moins longue qu'en 2014. Il faut noter que sur l'ensemble des personnes en attente, 22 situations n'ont pas débouché sur une prise en charge.

Ces 78 résidents sont domiciliés pour 74% sur la commune de Sion et pour 26% sur les communes avoisinantes.

Plus de 59% des demandes proviennent de la famille et de l'entourage. Cela s'explique par le fait qu'ils ont été renseignés en amont, par le milieu hospitalier (SECOSS), par le CMS ou encore par les médecins traitants ou neurologues.

La durée de prise en charge varie selon les situations. Sur les 78 personnes accueillies en 2015, 23% d'entre elles ont fréquenté la structure entre 0 et 3 mois, 31% entre 3 et 12 mois, et 46% entre 1 et 8 ans, dont 39% entre 1 et 4 ans. Ces prises en charge de longue durée tend à démontrer le rôle important joué par cette structure intermédiaire, dans le maintien à domicile de ces personnes, en collaboration avec les proches aidants et les soins à domicile.

*Pathologies nécessitant une prise en charge au foyer de jour*



## AIDE SOCIALE

Les assistantes sociales du CMS assurent, entre autre, la gestion de l'aide sociale communale. L'aide sociale a pour mission d'aider les personnes qui ont des difficultés sociales, de leur garantir les moyens minimum d'existence et de satisfaire ainsi leurs besoins vitaux. Cette aide peut se limiter à un soutien social ou aboutir, dans certains cas, à une aide financière. Elle a pour but de garantir le minimum d'existence aux personnes dans le besoin, de favoriser leur indépendance économique et personnelle et d'assurer leur intégration sociale. Le fondement de l'aide sociale se traduit par la garantie du droit au minimum vital. Par minimum vital, on entend assurer une existence physique (alimentation, habillement, logement, soins médicaux de base) conforme à la dignité humaine.

L'aide sociale est un élément important de la sécurité sociale suisse. En plus de venir en aide aux personnes les plus démunies de notre société, elle renforce la cohésion sociale.

Les assistantes sociales soutiennent et accompagnent les bénéficiaires de l'aide sociale afin qu'ils puissent réintégrer au plus vite le premier marché du travail. Toutefois, cette réinsertion sociale et professionnelle s'est complexifiée au fil des années. Force est de constater que lorsqu'il présente une demande au CMS, le bénéficiaire est déjà très fragilisé : perte de confiance, problème de migration et d'insertion sociale, atteintes graves à la santé, précarité financière, forte marginalisation, peu de réseau familial et social... Tous ces éléments rendent l'accessibilité au premier marché de l'emploi exigeant et compétitif, très difficile, pour nos bénéficiaires.

Les assistantes sociales reçoivent également des personnes en situations de détresse sociale, personnelle ou financière qui nécessitent des conseils en assurances sociales, un accompagnement dans les démarches administratives et gestion d'un budget ou un soutien pour toute problématique sociale. Elles coordonnent les actions des différents partenaires par une collaboration importante entre les institutions.

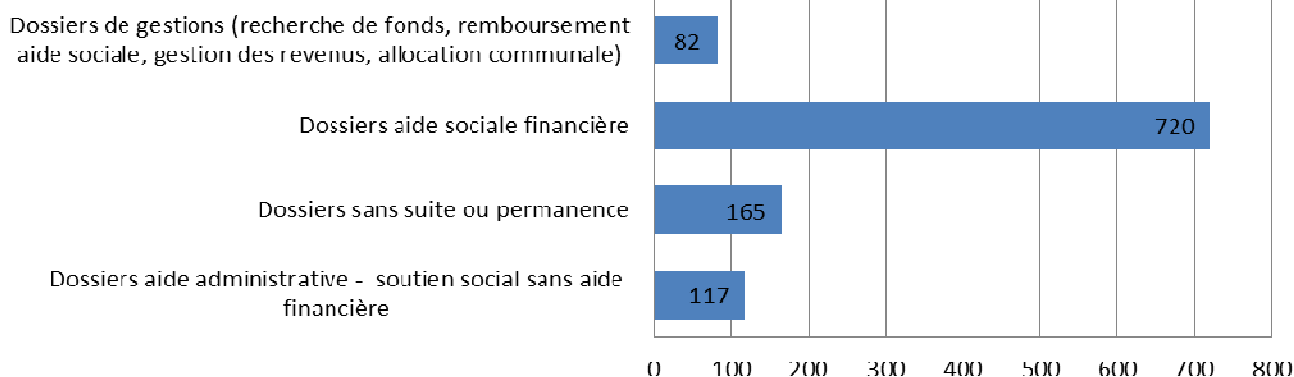
Le CMS de Sion, à travers son service social, doit se donner les moyens d'accompagner au mieux les plus défavorisés, et défendre leurs droits tout en faisant de la prévention. Plusieurs démarches sont ainsi en cours pour donner aux assistantes sociales la possibilité de travailler de manière efficace et permettre aux personnes de retrouver leur autonomie financière et sociale.

### **2015 : Les demandes au CMS, le nombre de dossiers suivis, les coûts et les motifs d'intervention**

Le service social a suivi 1084 situations en 2015. Le nombre d'aide sociale pécuniaire régulière est de 720. 117 personnes ont été suivies en soutien social ou aide administratives – 165 n'ont nécessité qu'une seule intervention ou ont pu être redirigées vers un service plus compétent et 82 concernent des dossiers de gestions.

Les montants bruts affectés aux aides financières se montent à env. Fr. 10'831'334.60. Les recettes de l'aide sociale (rentes, salaires, indemnités de chômage, rétroactifs de l'assurance invalidité, prestations de caisse maladie, contribution des parents aux frais de placements de mineurs, remboursements privés) représente un montant d'env. Fr. 2'468'315.60.

## Dossiers suivis en 2015 1084 dossiers



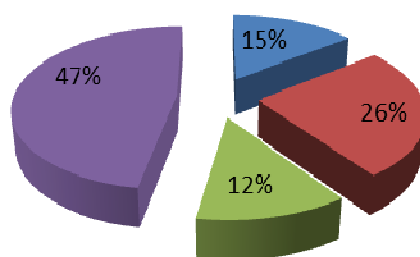
Durant l'année 2015, la commission des finances et la commission de gestion du Grand Conseil se sont penchées, entre autre, sur les finances du service de l'action sociale et l'organisation des CMS. Leur rapport a notamment demandé et obtenu de la députation une baisse des prestations d'aide sociale pour tout le canton dès le 01.01.2016.

Les restrictions budgétaires dans les assurances sociales au plan fédéral, combinées à la hausse des loyers, le faible niveau de formation, la présence d'enfants en bas âge dans les familles monoparentales, l'atteinte dans la santé sont les principaux motifs d'augmentation des demandes d'aides sociales depuis quelques années déjà.

Le travail des assistantes sociales est donc de gérer ces demandes d'aide sociale, tout en essayant de faire de la prévention

2015 a également été marquée par un renforcement de la CII (collaboration interinstitutionnelle). Ce dispositif régit les relations notamment entre les CMS, les ORP, l'AI, les CIO et le domaine médical. Cette collaboration devrait permettre une meilleure communication entre professionnels permettant une réinsertion plus rapide sur le premier marché du travail.

## Motifs d'aide sociale en 2015 720 dossiers



- Avances sur indemnités de chômage, rentes, PC, indemnités journalière maladie, autres avances
- Compléments de salaire, de salaire, rentes, indemnités chômage, indemnités journalières maladie
- Placements
- Sans ressource, sans droit LACI

## RESSOURCES ET FINANCES

### Comptes d'exploitation 2015 du CMS

	Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016
Charges de personnel	10'320'936	9'259'946.85	10'971'100
Charges de matière et de transport	456'700	475'916.65	469'700
Autres charges	773'500	573'772.83	958'500
<b>Total des charges</b>	<b>11'551'136</b>	<b>10'309'636.33</b>	<b>12'399'300</b>
Recettes de prestations de soins	2'070'000	2'107'434.25	2'251'000
Contribution du canton au coût des soins	490'700	603'362.98	535'000
Contribution des communes au coût des soins	210'300	258'587.47	229'000
Contribution des autres cantons au coût des soins	500	307.50	500
Recettes des prestations d'aide au ménage	650'000	690'125.00	762'000
Recettes de l'ergothérapie	150'000	131'448.30	150'000
Autres recettes	871'200	732'342.28	808'700
<b>Total des produits</b>	<b>4'442'700</b>	<b>4'523'607.78</b>	<b>4'736'200</b>
<b>Excédent de dépenses à répartir</b>	<b>7'108'436</b>	<b>5'786'028.55</b>	<b>7'663'100</b>
Participation du canton au déficit 70%	4'975'905	4'050'219.99	5'364'170
Participation des communes au déficit 30%	2'132'531	1'735'808.56	2'298'930

### Récapitulation des participations cantonales et communales aux coûts d'exploitation du CMS

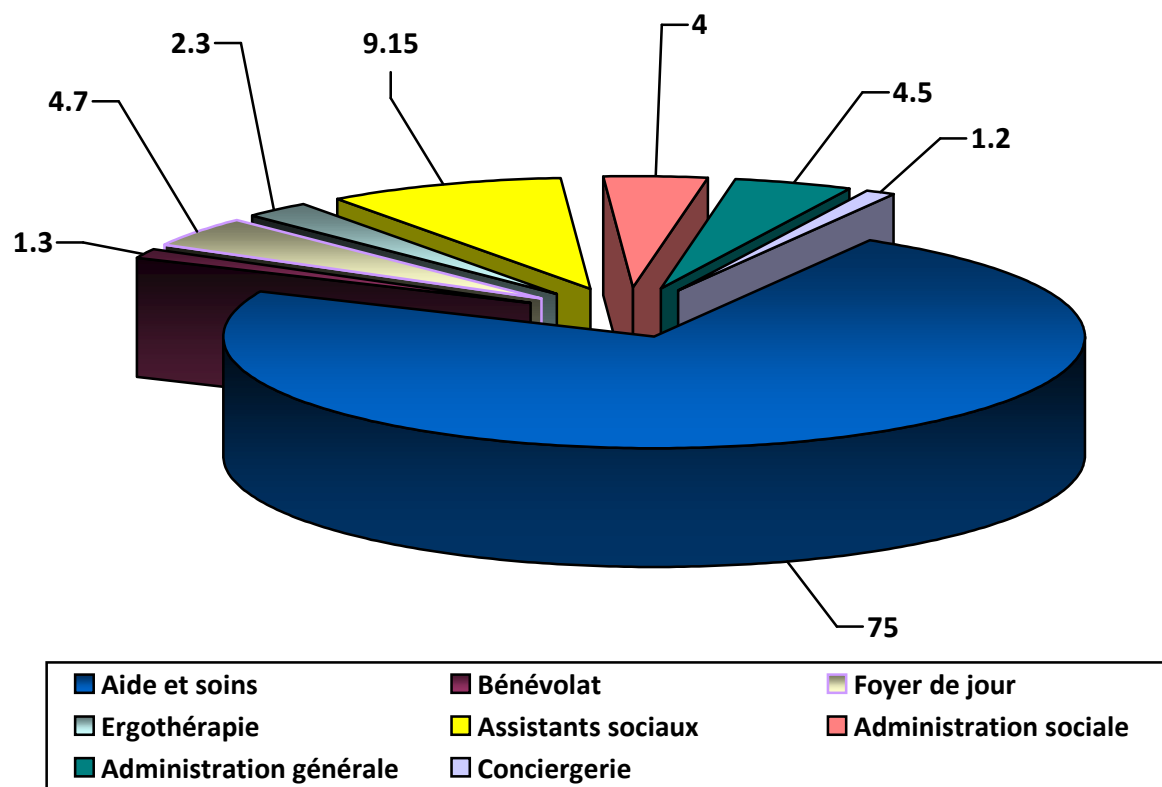
	Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016
Participation du canton au déficit 70%	4'975'905	4'050'219.99	5'364'170
Contribution du canton au coût des soins 70%	490'700	603'362.98	535'000
<b>Total du canton</b>	<b>5'466'605</b>	<b>4'653'582.97</b>	<b>5'899'170</b>
Participation des communes au déficit 30%	2'132'531	1'735'808.56	2'298'930
Contribution du canton au coût des soins 30%	210'300	258'587.47	229'000
<b>Total des communes</b>	<b>2'342'831</b>	<b>1'994'396.03</b>	<b>2'527'930</b>

### Comptes d'exploitation 2015 du foyer de jour

	Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016
Charges de personnel	477'000	466'108.40	497'500
Autres charges	103'000	100'525.10	99'500
<b>Total des charges</b>	<b>580'000</b>	<b>566'633.50</b>	<b>597'000</b>
Forfaits journaliers	183'000	184'095.00	193'000
Subvention cantonale	190'000	183'093.92	185'000
Prestations de soins OPAS	130'000	122'472.00	135'000
Autres recettes	6'500	2'588.40	500
<b>Total des recettes</b>	<b>509'500</b>	<b>492'249.32</b>	<b>513'500</b>
<b>Excédent de dépenses (Garantie de déficit de la Ville)</b>	<b>70'500</b>	<b>74'384.18</b>	<b>83'500</b>

## Ressources humaines

Les collaboratrices et les collaborateurs sont la première ressource du CMS. A la fin de l'année 2015, le CMS comptait 158 collaborateurs. Les EPT (équivalents plein temps) nets, tenant compte des absences, se sont élevés à 102,15 répartis comme suit :



## Comité de direction du CMS

Bernard Métrailler, Président

Alexandre Antonin, directeur Caritas Valais

Joëlle Bovier, assistante sociale Emera

Sandra Corti-Pitteloud, conseillère communale aux Agettes

Anne-Marie Follonier, pharmacienne

Jean-Bernard Moix, directeur PSV

Marylène Moix, directrice Croix-Rouge Valais

Nicolas Rossier, Président de Salins

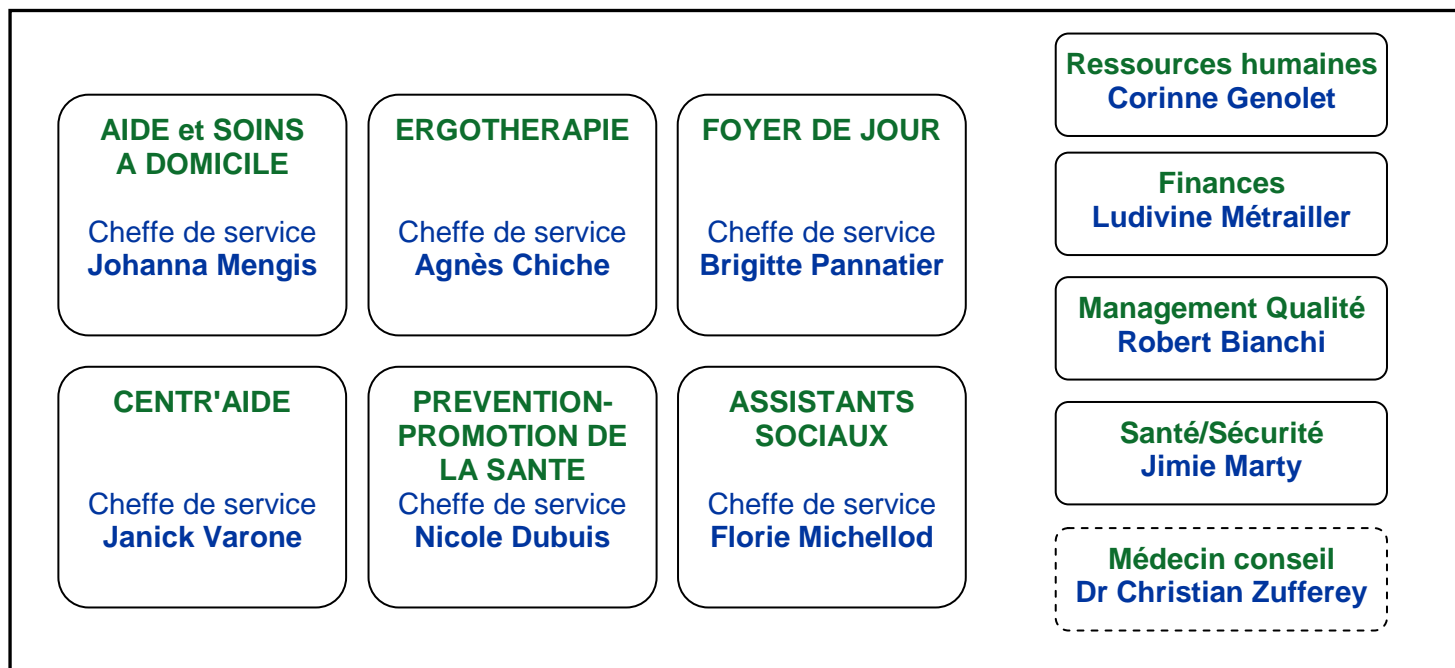
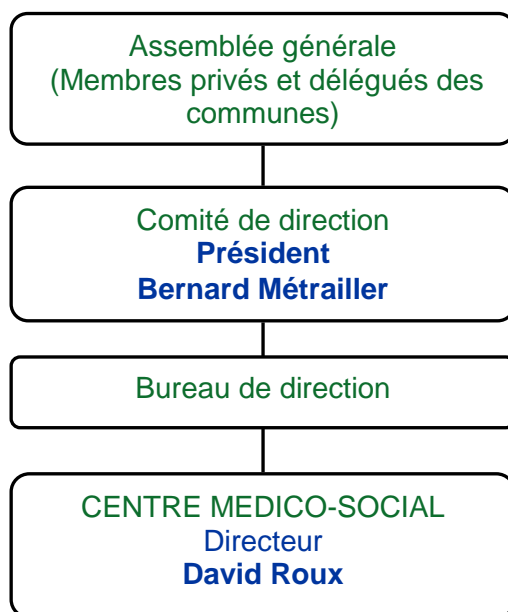
Dominique Roux-Elsig, conseillère municipale à Sion

David Théoduloz, Vice-président de Veysonnaz

Yann Tornare, directeur Pro Senectute

David Roux, directeur CMS

## Organigramme du CMS



Chemin des Perdrix 20

1950 Sion

027 324 19 00

[info@cmsr-shc.ch](mailto:info@cmsr-shc.ch)

[www.cms-sion.ch](http://www.cms-sion.ch)